

# Examen de médecine

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220816>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## L'ORIGINE DU MACARONI

Connait-on l'origine du macaroni ? Elle est assez curieuse.

Ce fut en l'an 1220, alors que régnait à Parme et à Naples le roi Frédéric II de Souabe, qu'un savant alchimiste, nommé Cicho, inventa les délectables tuyaux de pâte que nous aimons tous.

Son secret lui fut dérobé par une femme, appelée Jovanella di Canzio, qui procéda ainsi que suit.

Elle prit d'abord de la fleur de farine et la pétrit avec un peu d'eau, du sel et des œufs, maniant longuement la pâte afin de la rendre légère et fine comme de la toile ; puis elle la coupa avec un couteau en bandes minces qu'elle roula ensuite comme de petits tuyaux ; elle en fit une grande quantité et les mit à sécher au soleil.

Puis elle mêla dans un poêlon de la graisse de porc, des oignons coupés en morceaux minuscules et du sel ; quand les oignons furent frits ; elle y ajouta un gros morceau de viande ; après que celle-ci fut bien cuite et eut acquis une belle couleur dorée, elle versa dessus le jus pourpre et épais de tomates qu'elle avait passées à travers un tamis ; elle couvrit le poêlon et laissa mijoter sur un feu doux la viande et la sauce.

Quand l'heure du dîner fut venue, elle fit bouillir de l'eau dans un chaudron, où elle jeta les tuyaux de pâte ; tandis qu'ils cuisaient, elle râpa une grande quantité de ce doux fromage qui se fabrique à Lodi, mais qui s'appelle de Parme. Quand la pâte fut à point, Jovanella la retira de l'eau, l'égoutta, la plaça dans un bassin de porcelaine où elle l'assaisonna en y mettant alternativement une cuillerée de sauce et une cuillerée de parmesan.

Frédéric de Souabe ouït parler de cette mixture. Il en goûta et fut ravi.

La famille royale en mangea également et s'en délecta. Puis, la cour s'en régala : ducs, marquis, comtes et chevaliers. Puis, tout Naples. Puis, toute l'Italie. Et toute l'Europe, et le monde entier suivirent bientôt l'exemple.

**Mot d'enfant.** — La petite Zaza, profitant de l'absence de son père, grimpe sur son bureau et y prend un ouvrage illustré qu'elle se met à feuilleter d'un air très convaincu. Survient sa mère :

— Voyez-vous la curieuse. Veux-tu bien vite laisser ce livre ; on te le prêtera quand tu sauras lire.

— Mais, petite mère, réplique Zaza désappointée, tu sais bien que je sais déjà lire les images.

**Examen de médecine.** — Le praticien parle d'une terrible maladie qui arriverait à sa dernière période. Il entasse les complications les plus effroyables et demande brusquement à l'impétrant :

— Que feriez-vous alors ?

L'étudiant, sans hésiter :

— Ma foi ! je vous enverrais chercher, tout simplement.

## ENCORE UNE SUR LE GOLLION

**J**ULES de Pierre à Louis Pèque était attaché à l'auberge de commune en face d'un sien cousin gendarme à Genève et de son beau-frère, chef de train au Lausanne-Echallens. Après avoir savouré un plantureux dîner de campagne, préparé avec goût par la Jeanette à Jules, une fois le café dégusté, on s'en était allé, sur la proposition de Jules, boire une bouteille à la pinte. C'était du Dézaley de derrière les fagots, premier choix, hors concours. La première trinquée exécutée avec un ensemble qui eût fait pâlir de satisfaction le lieutenant de gendarmerie et avant d'aborder la politique, il était tout indiqué qu'on ne pouvait faire autrement, du moment qu'on se trouvait en plein vienoble, de causer de nos vins vaudois, bus partout et réputés dans le monde entier.

Le gendarme levant son verre avec assurance et le plaçant en pleine lumière, dit :

— Y a pas, c'en est ! Il est bon, on est obligé de le reconnaître, mais je connais un petit bouchon à Genève où l'on en boit encore du meilleur.

Jules, qui ne voulait pas indisposer le gendarme, mais qui était vexé de penser qu'à Genève on buvait du meilleur vin qu'à Gollion, lui répondit :

— Il est peut-être meilleur, mais celui-ci est tout aussi bon, la preuve, c'est celui qu'on prend pour les communions et notre ministre s'y connaît.

Le chef de train qui tenait à placer son tout petit avis, dit :

— Le Dézaley est bon, c'est une affaire en règle, mais je préfère la Cure d'Attalens !

Et notre gendarme de dire :

— Des goûts et des couleurs !...

Et Jules de répondre :

— Tout ce que vous voudrez, mais en tout cas, c'est du vin qui gagne à être bu !

Ceci dit, on exécuta la deuxième trinquée en disant le « c'est en règle » obligatoire et traditionnel.

La bouteille fut vite au fond et Jules qui tenait à faire apprécier à leur juste valeur les crus du vignoble de l'endroit, dit au pintier :

— Apportez-nous voir une bouteille de Dollon !

Le gendarme :

— Ne penses-tu pas qu'après du Dézaley ?

Jules :

— Ne t'en fais pas, ici on peut lutter avec bien des vins et surtout beaucoup de contrefaçons, tu m'en diras des nouvelles ! On en dit beaucoup sur le Gollion, mais c'est surtout ceux qui n'ont jamais passé dans notre belle commune et encore bien moins goûté nos vins... Figurez-vous, ça me fend le cœur, qu'il y en a un qui a même prétendu qu'il rouillait les cercles de tonneaux, faut-il quand même avoir une petite conscience !

La bouteille de Dollon était sur la table ! Jules remplit les verres avec recueillement et la troisième trinquée exécutée, le gendarme qui faisait au connaisseur, en claquant la langue, dit :

— Oué, oué ! il se laisse boire et je n'aurais jamais pensé que dans votre patelin, on trouve du penatzet aussi potable.

Jules, qui avait froncé les sourcils au mot de penatzet, mais qui aimait bien causer quand il se trouvait avec des gens de marque, continua en disant qu'il était bourgeois de la seule commune de la Suisse qui regrettait que Charles le Téméraire ait été battu par les Suisses à Morat !

— Et pourquoi, lui demandèrent avec une pointe d'indignation ses deux compagnons de table ?

— Pourquoi, reprit Jules ! Parce que si Charles le Téméraire avait gagné la bataille de Morat, le Gollion serait du Bourgogne !

On rit de bon cœur et après la quatrième trinquée, au lieu de causer politique, il était tout naturel qu'on parlât d'histoire !...

M. Chamot.

**Il y a moitié et moitié.** — La scène se passe au tribunal. Et voici un suggestif dialogue :

Le président. — Voyons, vous êtes homme d'affaires ; avouez que dans vos pâtés d'alouettes, vous mettez autre chose aussi que des alouettes ?

Rép. — Oui, monsieur le président, j'y mettais bien un peu de cheval.

Le Président. — Et dans quelles proportions ?

Rép. — Voilà ! Moitié, moitié !...

Le Président. — Et qu'entendez-vous par : Moitié, moitié ?

Rép. — Eh bien voilà. Un cheval et une alouette !!!

## STÉPHANE DUMARAIS, CÉLIBATAIRE

**S**A vocation s'est dessinée de si curieuse façon qu'il vaut la peine de se pencher sur cette vie solitaire et l'on peut, sans fausse honte, se laisser attendrir au récit de son infortune.

Stéphane Dumarais est vieux garçon malgré lui. Il traîne aujourd'hui des jours sans passion, mais si vous l'aviez vu quand ses vingt printemps florissaient sur un front ouvert, resplendissaient dans un regard confiant de force juvénile !...

Ce soir, il est chez lui. Une lampe avec un abat-jour triste et blafard dépose une tache de clarté sur sa table de travail. Stéphane, en rentrant du restaurant où il prend ses repas, met ses pantoufles, dépose son harnais de civilisé : col, cravate, veston. Il endosse un vieil habit limé, verdi par les années, puis s'installe dans son fauteuil. Il rêve. Et la cigarette qu'il allume machi-

nalement s'éteint bientôt, car le fumeur est distrait ; il songe au passé.

Ce retour sur lui-même, il le reprend tout au haut de la pente de la vie. Sans être sentimental, on peut sentir le cœur vous peser dans la poitrine ! Stéphane est parti à vingt ans, sur le chemin de la vie, « le front haut, le cœur serein... » La quarantaine sonnée, il se trouve sans espoir pour l'avenir : il doute de tout !

Stéphane revoit le petit collégien qui aimait tant se mirer dans les glaces des aventures. Il repasse tous les clichés de sa mémoire : Fête du Bois, tir à l'arc, banquet, bal, cortège aux flambeaux. Pas de danseuse, quand même, parce qu'il ne savait pas mouvoir ses pieds massifs aux rythmes légers des valse ! Pauvre Stéphane ! Il aurait dû comprendre, sans que la vie le lui enseignât, qu'il est des êtres destinés à rester à dehors de la danse.

Après le collège, il est allé quelque part dans le canton d'Argovie, pour apprendre l'allemand. Il a oublié, dans ce lointain pays, les jolies filles de chez nous, car Gritli, la blonde, les efface toutes. Stéphane regagne sa bonne ville, mais un brin de son cœur d'adolescent est resté là-bas...

Il est entré dans un bureau. N'importe lequel, puisqu'il faut travailler pour gagner son pain ou, tout au moins, pour avoir l'air occupé.

Ses parents ? — Une tante de la campagne était le seul refuge de sa faiblesse, car son père et sa mère avaient quitté cette vallée de larmes tôt dans la vie de leur fils unique.

Ses amis ? — Ceux qu'on a, quand on est jeune, ébloui d'illusions, d'ardeurs généreuses. De bons garçons, d'autres, un peu moins. Ils firent leur vie, chacun pour soi, et, un soir après six heures, Stéphane resta seul au lieu de leur rendez-vous, un bout du trottoir de la place que vous savez. Là encore Stéphane aurait dû entrevoir qu'il y a des convives qui doivent figurer seuls au banquet de la vie.

Et... n'eût-il jamais une petite amie ? — Il en avait une, Nisette, qu'il chérissait tendrement, comme il se doit. Et... il ne s'est pas marié avec elle ? — Je regrette de vous peiner à ce sujet, car vous avez entrevu déjà la vérité, — il faut croire que la fatalité avait voué Stéphane au célibat, comme le sort avait arrêté qu'il vivrait seul.

Stéphane quitte son fauteuil, va éteindre sa lampe. Il reste dans le rougeoiement de sa petite cheminée et ouvre le livre des souvenirs au chapitre où Nisette est entrée dans sa vie.

Elle était jolie, comme les Lausannoises savent l'être quand elles veulent ravager le cœur d'un homme. Bref... c'était Nisette, et il l'aimait comme on aime à vingt ans. Il l'adorait même, sans savoir si elle éprouvait les mêmes transports. Elle accueillait favorablement ses considérations sur le temps, les sports et la politique. L'intimité née de leurs fréquentes promenades dominicales lui inspira d'heureux projets d'avenir : petit foyer douillet, intérieur embelli par l'amour... Elle souriait, les yeux à peine décloés comme pour savourer un roman joli... Elle le laissait cheminer seul dans ce sentier trompeur où tant de jeunes gens sont entrés, pour le malheur de leur vie. Rêver est bien, faire rêver est mieux ! Et les jeunes filles aiment ceux qui leur suggèrent de folles illusions !

Pauvre Stéphane ! Il n'était pas coquet, mais il cherchait à se rendre attrayant dans la mesure de ses moyens. Il avait étudié les accessoires qui pourraient parer sa laideur d'homme. Il était habillé, bien sûr, mais il ne dégageait pas le parfum d'élégance qui sauve...

Stéphane avait des pieds massifs qui, vous le savez, l'éloignaient de la danse. Ces pieds, — pardonnez-leur de tenir tant de place en cette page, — furent la cause du célibat de leur propriétaire ! Infortuné jeune homme !

Un jour, Nisette fit remarquer à Stéphane qu'il mettait des souliers qui alourdissaient sa démarche. L'amoureux, ahuri, tenta de prouver à sa belle que l'homme aime à se trouver à l'aise dans ses chaussures et que... (ajoutez ici, Mesieurs, ce que vous dites à celle qui vous est chère, pour lui démontrer, sans succès, que les chaus-